



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 65788

Texte de la question

M. Claude Birraux attire de nouveau l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les fortes inquiétudes de laboratoires d'analyses médicales et d'exploration fonctionnelle de la Haute-Savoie concernant la baisse de tarifs des honoraires des biologistes. Ces laboratoires ne manquent pas de souligner que l'application du mécanisme des honoraires flottants trois fois par an rend difficile la gestion de ces entreprises et que ce mécanisme ne tient pas compte en outre de phénomènes annexes (mise en place de la CMU, campagne de dépistage...). Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son point de vue sur la question.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65788

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5143